



# LE CANARD EN CABANE



NOVEMBRE 2018

Maison d'Arrêt de Colmar, Unité Locale d'Enseignement

NUMÉRO 6

## EDITO

Votre journal est vivant, vous l'aurez sûrement constaté. Vous pourrez ainsi découvrir de nouvelles rubriques tout au long de ce numéro au format exceptionnellement double.

Toutefois, le mois d'octobre a fait disparaître bon nombre de détenus et donc bon nombre de lecteurs, laissant les punaises de lits dépourvues de nourriture. Ce n'est que transitoire, les détenus reviendront lorsque ces insectes auront été expulsés. Les uns cèdent la place aux autres...

Outre le fait que novembre soit le mois sans tabac, c'est aussi celui de la gastronomie. Ainsi, nous en profitons pour inaugurer une rubrique recette, de même que nous sommes heureux de vous présenter la trame des menus hiver que le chef des cuisines a eu la gentillesse de nous remettre.

Enfin, nous aurons le plaisir d'accueillir le chef Jean-Yves SCHILLINGER qui nous fera déguster un repas gastronomique (voir ci-contre).

Nous vous souhaitons une agréable lecture des différents articles et restons à l'écoute de tout sujet qui pourrait intéresser et/ou informer les détenus. N'hésitez pas à en faire part à l'école, auprès du RLE et des « canardeurs ». ■

DE

## DATES DES CAP ET DES DÉBATS CONTRADICTOIRES:

- 13 novembre 2018
- 11 décembre 2018

Les débats contradictoires ont lieu le matin et les CAP l'après-midi. Ces dates sont données sous toute réserve. ■

Dépôt Légal 2018 *Le Canard en Cabane*  
ISSN 2647-2961  
Tiré à 100 exemplaires,  
directeur de publication : M. BRUNIAU.

## UN CHEF ÉTOILÉ À LA MAISON D'ARRÊT

*C'est un événement exceptionnel et qui mettra l'eau à la bouche et les papilles en éveil à beaucoup d'entre nous, avec l'entrée de la gastronomie pour un jour au sein de la détention.*

En effet, le 12 novembre 2018, le chef colmarien doublement étoilé Jean-Yves Schillinger nous fera l'honneur de nous offrir et de nous préparer un repas gastronomique le midi.

Ce repas sera servi sur assiette et se composera d'une entrée, d'un plat et d'un dessert.

Si une partie sera préparée dans les cuisines de son restaurant, l'autre partie le sera dans les cuisines de la Maison d'Arrêt, en collaboration avec l'équipe des aides cuisiniers et de leur chef cuisinier de la M.A.

C'est une grande première ici, tout comme pour ce chef reconnu. Cet événement a été rendu

possible grâce à l'intervention de Marguerite RODENSTEIN, présidente de l'ACESAD (Association Culturelle, Educative et Sportive d'Aide aux Détenus), qui anime aussi l'atelier écriture.

Après avoir ouvert deux restaurants à New York où il est resté 10 ans, Jean-Yves SCHILLINGER décide de revenir à Colmar en 2004 pour se consacrer à son restaurant le JY'S qui obtient la même année sa première étoile dans le Guide Michelin et sa deuxième étoile en 2016 à l'âge de 52 ans, tout comme son père qui l'avait obtenue au même âge.

C'est donc avec une grande impatience que nous attendons ce repas qui ravira les amateurs de délices culinaires et gastronomiques et qui nous changera grandement de notre gamelle quotidienne. ■

DE

## LE MENU GASTRONOMIQUE JY'S

*Le menu gastronomique qui nous sera offert le lundi 12 novembre 2018 vous est présenté ci-dessous:*

### MENU JY'S

#### Entrée :

**Foie gras de canard avec son chutney de poire/pomme au gingembre**

#### Plat :

**Filet de Merlu avec croûte tandoori,  
risotto de frégola sarda avec une sauce au curry vert**

#### Dessert :

**Torche aux marrons revisitée**

## QUE DEVIENNENT NOS PUNAISES?

Les traitements réservés aux punaises de lit sont mis à exécution au quartier cellulaire. Chaque étage est traité par la société DKM Experts, à raison de 3 passages par étage. Il est par ailleurs prévu de procéder à la désinsectisation du quartier arrivant, du quartier disciplinaire et des lieux communs (couloirs, école, parloir, etc.), si ce n'est déjà fait.

Toutes les mesures sont donc prises pour nous débarrasser de ces insectes qui font désormais partie de l'histoire de la Maison d'arrêt de Colmar. En revanche, se débarrasser des détenus semble plus difficile. Serait-ce la faute aux punaises qui leurs prendraient leurs RPS? Visiblement non, vu le sort qui leur est réservé. Et c'est en exclusivité qu'une punaise de lit livre au Canard et à ses lecteurs, ses dernières heures de condamnée (voir page suivante). ■

DE

## LES DERNIÈRES HEURES D'UNE PUNAISE DE LIT

Tout était tellement calme depuis de nombreux jours, personne pour me déranger quand bien même je me demandais où étaient passés les gens qui me nourrissaient, ma gamelle.

Soudain, le bruit est revenu. Celui des clés dans les serrures, des portes que l'on ouvre et referme.

Et le questionnement... Serait-ce la nourriture qui revient ? Le temps passe, je suis à la fois impatiente et inquiète.

Et c'est au tour de ma cellule. Je vois d'étranges humains y pénétrer avec sur le visage de curieux masques, me faisant penser aux masques à gaz.

La peur me saisi, il me semblait en avoir entendu parler de ces êtres abominables : les exterminateurs.

Je tente de fuir pour me cacher, mais je suis si lente. Et un liquide m'encercle puis m'asperge. Qu'est-ce que ce liquide qui me donne la nausée ? Mes membres se paralysent, est-ce l'effet de la peur ? Jamais je n'avais ressenti une telle faiblesse. Je... j'ai du mal à respirer, je me sens... tellement mal... j'essaie... d'appeler... à l'aide....

Aaaargh. ■

DE - JZ



## LE TÉLÉPHONE EN DÉTENTION, ET LES TARIFS ?

*« Un coup de fil peut sauver une vie » nous disait une vieille publicité télévisée de France Télécom. Au delà de sauver des vies, le téléphone en prison est primordial pour beaucoup de détenus, essentiellement pour le maintien des liens familiaux avec la possibilité de passer des appels depuis les cabines situées au sein de la détention. Pour cela, il est nécessaire d'en faire la demande via les formulaires adéquats disponibles auprès des surveillants d'étage, en fonction de la catégorie pénale de chacun.*

### Comment faire ?

Pour les prévenus, la permission de téléphoner et l'accord d'ajouter un numéro de téléphone sont décidés par le magistrat en charge du dossier au tribunal. Le greffé se charge de transmettre la demande.

Pour les condamnés, la demande est traitée par le vaguemestre, de même que l'ajout de numéros de téléphone. Ces demandes sont traitées une fois par semaine, en principe le jeudi après midi.

Pour téléphoner, les appels ayant un coût, il faut remplir le bon d'apport de crédit téléphonique disponible lui aussi auprès des surveillants où l'on indique le montant que l'on souhaite dédier aux communications. Il sera aussi traité le jeudi après midi. Le montant inscrit sera bloqué et réservé pour le téléphone (sous réserve de disposer de la somme nécessaire).

### Et les tarifs ?

Curieusement, aucune indication des tarifs des appels n'est affichée, ce qui empêche toute estimation de la durée que chacun peut s'accorder à téléphoner. C'est en aveugles que les détenus vont décrocher le combiné.

Votre Canard en Cabane enquête pour vous et a multiplié les demandes de tarifs qui, nous l'espérons, devraient arriver prochainement dans une version officielle.

Le concessionnaire, c'est à dire l'opérateur gestionnaire des cabines et des appels est une société belge, la SAGI, qui opère au niveau national, dans tous les établissements pénitentiaires de France.

Nous constatons que le coût des appels est très conséquent, surtout si vous téléphonez vers un téléphone portable. Il n'est pas rare que les personnes qui appellent quotidiennement se trouvent avec des dépenses mensuelles supérieures à 50 €, voir même 100 €. Lorsqu'on connaît les tarifs actuels des opérateurs téléphoniques en France qui proposent des forfaits d'appels en illimité à des tarifs avoisinant les 20 € par mois, on se sent rajeunir de plus de 20 ans aux cabines de la prison. Et pourtant, de retour en cellule, les rhumatismes et les rides n'ont pas pour autant disparus.

On peut légitimement s'interroger sur le pourquoi d'une telle tarification du téléphone en détention, digne de l'époque des cartes téléphoniques et de la R19. L'appel devient-il un privilège réservé aux plus favorisés ? On sait que beaucoup de détenus ont des ressources très faibles, restreignant ainsi les contacts avec leurs proches.

Des téléphones portables sont régulièrement saisis lors de fouilles de cellules. La plupart d'entre nous connaissent l'interdiction et les sanctions disciplinaires liées à la possession de portables. Pourtant le risque est pris par bon nombre de détenus qui cherchent à s'affranchir des contraintes horaires des cabines tout en payant moins cher. Même si pour certains détenus ce sont des intentions bien moins saines qui les motivent, il est toutefois possible que les tarifs de la téléphonie en détention soient partiellement responsables de la présence de téléphones portables en milieu carcéral.

Que certains fassent le choix de braver l'interdiction de détenir un tel appareil en détention ne surprend plus alors, mais c'est sans se soucier du bien être d'éventuelles punaises de lit...

### Quel avenir pour le téléphone en détention ?

Madame la Garde des Sceaux nous promet des téléphones dans toutes les cellules. Nous y sommes sensibles et l'idée semble excellente dans les Centres de Détention et les Maisons Centrales.

Toutefois, rien ne nous indique quels seront les tarifs, ni comment l'intimité des conversations pourrait être préservée dans les cellules dortoirs et/ou surpeuplées des Maisons d'Arrêt. Dès lors, revoir à la baisse la tarification des appels, ajouter une plusieurs cabines isolées dans les couloirs serait peut-être plus judicieux dans ces prisons.

Alors que des expérimentations sont déjà en cours dans certains établissements pénitentiaires avec l'installation de téléphones fixes en cellule, nous ne pouvons qu'espérer une prise de conscience et un changement radical en matière de tarification. Mais pourquoi pas aussi la possibilité d'accéder à un internet contrôlé, permettant ainsi aux détenus de vivre avec leur temps en matière de communication, d'outil de réinsertion, et laisser enfin la prison entrer dans le 21ème siècle. ■

DE



## FAIRE DES PHOTOCOPIES, LE CANARD A TESTÉ

Beaucoup peuvent s'interroger sur la façon de faire des copies en détention. Voici un petit descriptif du parcours à suivre.

Pour faire une ou des photocopie(s), une procédure a été mise en place (voir affichage en détention). Nous vous recommandons d'anticiper, les délais nécessaires sont variables. Les photocopies se font au greffe pour un coût de 0,15€ par page.

Nous allons détailler les étapes à suivre :

- Demander un bon de photocopie en détention, même si des surveillants vous informeront n'avoir jamais vu ces bons. En l'absence de ce bon, n'hésitez pas à en demander au gradé ou à la comptabilité via le formulaire de requête.  
*(Le Canard a reçu ce bon au bout de 8 jours. Et maintenant, des bons sont disponibles en détention et à l'ULE.)*
- Dès que vous avez reçu, rempli et signé le bon, le mettre dans la boîte aux lettres. Le blocage de la somme nécessaire aux copies sera effectué par la comptabilité.
- Vous serez appelé au greffe où vous vous rendez avec le ou les document(s) à photocopier.  
*(Le Canard a été appelé au greffe 6 jours après avoir posté le bon. Le deuxième essai a été beaucoup plus concluant, le Canard ayant été appelé au greffe pour y faire les copies, le lendemain du jour où le bon a été posté)*
- Votre compte sera débité de la somme bloquée en adéquation avec le nombre de copies effectuées.

Si au départ le Canard a eu quelques difficultés à accéder à ces

fameux bons de photocopie, cela semble avoir bien progressé. Depuis début octobre les bons sont maintenant disponibles auprès des surveillants d'étage et à l'ULE. De même les délais pour être appelé à faire les photocopies se réduisent au point de redonner le sourire au Canard.

Notre palmipède bavard rêverait d'une photocopieuse qui serait installée à la bibliothèque, qui fonctionnerait avec une carte magnétique disponible sur la feuille de cantine et disposant d'un certain crédit de photocopies.

C'est le cas dans certaines prisons où pour environ 6,50€ vous cantinez une carte permettant de réaliser 50 photocopies. Ainsi, lorsqu'un détenu a un besoin urgent de copies (pour les CAP et débats contradictoires par exemple), il peut les faire lui-même, sans avoir à patienter et/ou embêter le greffe qui est souvent surchargé de travail.



Mais l'âge avancé de la M.A. de Colmar, un manque probable de crédits et d'investissements ne permettra sûrement pas d'envisager cette solution, d'autant plus que le sujet de la nouvelle prison de Lutterbach est d'actualité et que la fermeture de notre Maison d'Arrêt semble inéluctable dans les années à venir. Puisse notre canard migrer un peu plus au sud de l'Alsace pour en insuffler l'idée. ■

DE

## LES CANTINES DE LA M.A., EXPLICATIONS

Voici un petit descriptif du fonctionnement des achats c'est à dire des cantines, à la Maison d'Arrêt de Colmar.

La personne qui s'occupe des cantines, c'est-à-dire des achats, donne une fois par mois une feuille de cantine avec les prix qu'il faut laisser dans la cellule. Une autre feuille qui permet de passer la commande (le bon de cantine) ainsi que la feuille des revues est distribuée chaque semaine.

On peut cantiner du tabac, des timbres, des produits halals, de la crèmerie, viande, charcuterie, des fruits et légumes, de la pâtisserie, et autres produits alimentaires. Mais aussi des produits d'hygiène et l'« accidentelle » (c'est-à-dire tout ce qui sert à la correspondance, filtres et feuilles à cigarettes, cintres, petits appareils électriques, etc.)

Chaque semaine les feuilles de cantine changent de couleur. Le mardi soir il faut déposer dans la boîte aux lettres les bons de cantine remplis et signés, sans oublier d'inscrire le nom, prénom, numéro d'écrou et numéro de la cellule.

Sur la feuille des revues de presse, les prix ne sont malheureusement pas indiqués.

Les achats arrivent le :

- jeudi pour la presse et les produits halals (dont la viande)

- vendredi pour le tabac, les produits d'hygiène et l'accidentelle ainsi que pour la pâtisserie
- lundi matin pour la boisson puis quelques heures après l'alimentaire
- mardi pour les fruits et légumes
- mercredi pour la crèmerie et la charcuterie

Une fois par mois, il y a une feuille de cantine mensuelle. On peut cantiner radio-réveil, radio-cd et d'autres produits et ustensiles. La livraison de la cantine mensuelle se fait environ 2 semaines après le ramassage des bons.

Pour finir, le compte nominatif sera débité du montant correspondant aux commandes, dans la mesure où le solde cantinable est suffisant. En l'absence de la somme nécessaire aux achats, les cantines seront rejetées et donc pas livrées. ■

RT



## LA RUBRIQUE DU DROIT

Instaurée par la loi Taubira, la LSC désigne la Libération Sous Contrainte, mesure entrée en vigueur le 1er janvier 2015.

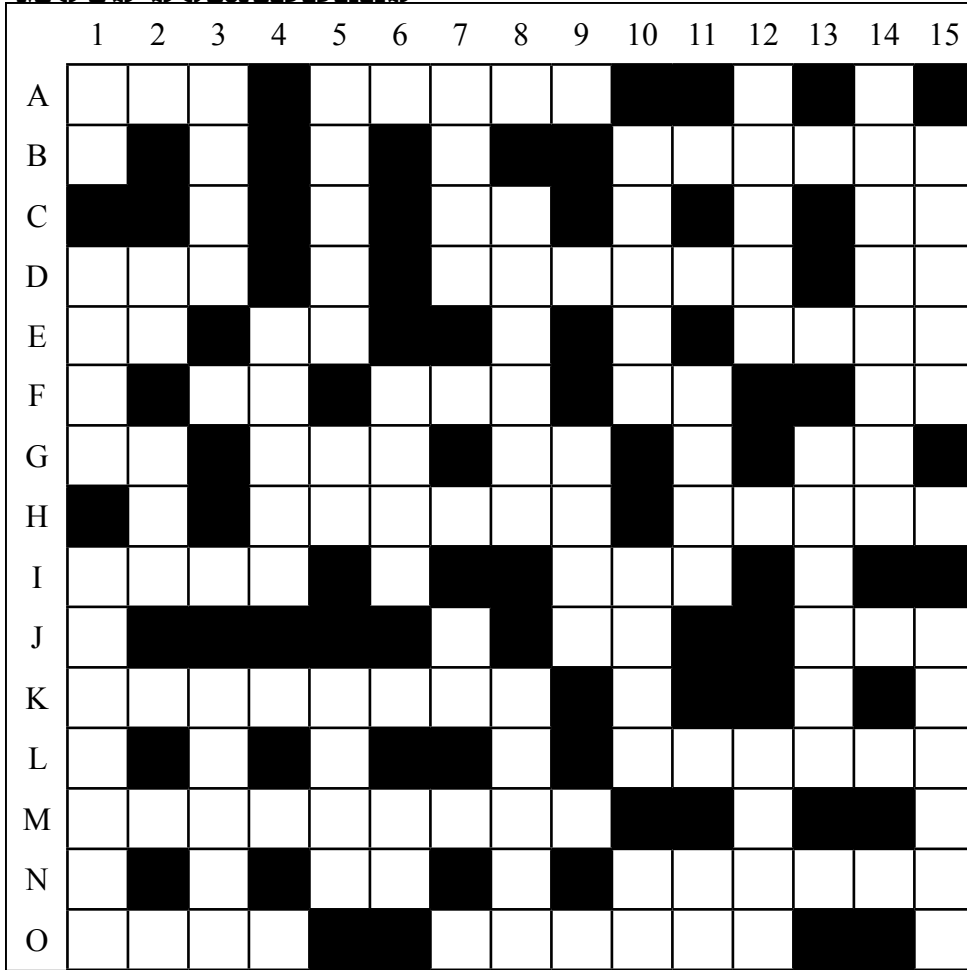
Avec l'accord du condamné, et pour les peines inférieures ou égales à 5 ans, la LSC permet un examen automatique de la situation du condamné en CAP lorsqu'il arrive au 2/3 de sa peine, afin d'envisager l'exécution du reliquat de peine sous le régime de la semi-liberté, du placement extérieur, du placement sous surveillance électronique ou de la libération conditionnelle.

Pour les peines supérieures à 5 ans, la situation du condamné est examinée (avec son accord) aux 2/3 de sa peine lors d'un débat contradictoire, en vue d'une libération conditionnelle.

Les condamnés seront automatiquement appelés à donner ou non leur consentement à cette mesure d'examen de leur situation. Votre CPIP pourra vous apporter les informations nécessaires. ■

DE

MOTS SCRABLÉS



VERTICAL

1. Marque la proximité dans le temps – Jeu de boule à cheval - Heureuse
2. D'accord – Celui de Beauval en est un
3. Pour traverser un fleuve – Partie postérieure du cou
4. Exprime la comparaison
5. Peut être à bois ou à papier peint – Paresseux – Père du faon
6. Créés par un chanoine bourguignon – Adjectif possessif féminin
7. Billot – Boire au passé composé
8. Abaisser et relever rapidement les paupières – Changera de peau
9. Élimée
10. Il s'en allât – État américain où on trouve Las Vegas – Société anonyme
11. Unité de résistance – Paresseux
12. On les préfère bonnes – Céréales africaines
13. Tendu
14. Prendrais froid
15. Trouvai le sexe – Colorant rouge

HORIZONTAL

- A. Pied de vigne – Un régal du sud ouest
- B. Paysannes sud américaines
- C. Langue du sud de la France – Largeur d'une étoffe
- D. Peut être au feu – Rayée – Ancienne
- E. D'accord – Cours élémentaire – Être à la troisième personne du singulier au futur
- F. Vas-y ! – Litron de rouge – Satellite de Jupiter – Paresseux
- G. Mesure anglo-saxonne – Cinquième mois – Être au participe passé – Marque la proximité dans l'espace
- H. Arbuste aromatique corse – Code télégraphique
- I. Bonheur – Être au pluriel du participe passé
- J. Conjonction de coordination – Partie de charrue
- K. Élément chimique de numéro atomique 23
- L. Peut être de bonne ou de chien
- M. Tous espèrent l'être
- N. Adjectif possessif féminin – Copain pas propre
- O. Adam et Eve y étaient – L'état le faisait avec le sel

SUGURU 900 FORCE 79

La grille est composée de zones de 1 à 5 cases entourées de gras. Chaque zone contient une seule fois chaque nombre à partir de 1. Par exemple, une zone de deux cases contient 1 et 2, une zone de cinq cases contient 1-2-3-4-5. Deux chiffres identiques ne doivent pas se toucher, même en diagonale. Les petits chiffres vous permettent de barrer les intrus ■

|           |           |           |           |           |           |
|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| 1 2 3 4 5 | <b>1</b>  | 1 2 3 4   | 1 2 3 4 5 | <b>4</b>  | <b>5</b>  |
| 1 2 3 4 5 | 1 2 3 4 5 | 1 2 3 4   | 1 2 3 4   | 1 2 3 4 5 | 1 2 3 4 5 |
| 1 2 3 4 5 | <b>5</b>  | 1 2 3 4 5 | 1 2 3 4 5 | 1 2 3 4 5 | <b>1</b>  |
| <b>2</b>  | <b>3</b>  | 1 2 3 4   | 1 2 3 4   | 1 2 3 4 5 | 1 2 3 4 5 |
| <b>4</b>  | <b>1</b>  | 1 2 3 4   | 1 2 3 4   | 1 2 3 4 5 | <b>4</b>  |
| <b>2</b>  | 1 2 3 4   | 1 2 3 4   | 1 2 3 4   | 1 2 3 4   | 1 2 3 4   |

UN MOIS, UN MOT

Chafouin

Adjectif ou nom masculin

- Se dit d'une personne sournoise, rusée  
Exemple : un visage chafouin
- Ancien masculin de fouine. ■

## DU COUVENT À LA MAISON D'ARRÊT AU FIL DES SIÈCLES

*Tendez l'oreille! Ce n'est plus du chant grégorien qui résonne dans les murs du 1 rue des Augustins à Colmar. Le temps des prières, des chants religieux et du silence semble bien révolu à cette adresse. Pourtant, la Maison d'Arrêt de Colmar était bien un couvent à l'origine et non une prison telle que nous la connaissons actuellement.*

**L**a Maison d'Arrêt de Colmar est devenue officiellement une prison en 1904 et n'a pris le statut de Maison d'Arrêt qu'en 1919.

Mais avant, bien avant, cette bâtisse était un couvent dont la fondation remonte au 14<sup>ème</sup> siècle et accueillait des religieuses de l'ordre des Augustins. Ce couvent formait un quadrilatère avec deux ailes conventuelles, un cloître et une église.

L'usure du temps laissant le couvent dans un état de délabrement avancé, une restauration a été entreprise au 18<sup>ème</sup> siècle. Mais la Révolution Française de 1789 qui s'est poursuivie jusqu'en

1799 s'est propagée à Colmar et a conduit au pillage de l'église du couvent en juin 1791. En effet, la Révolution Française s'est attaquée aux privilèges de la noblesse et du clergé (de l'Église) et a provoqué la destruction de nombreux biens religieux. Les cloches des églises ont souvent été fondues pour fabriquer des canons. Ce fut le cas des trois cloches de l'église du couvent des Augustins.

Mais ce n'est qu'entre 1895 et 1900 que l'église a été détruite, alors que le couvent était déjà transformé en dortoir dès 1793, et le cloître en prison formée de quatre cachots.

En 1903, le couvent et le cloître disparurent en grande partie, ne laissant que peu de vestiges dans ce qui devint officiellement une prison en 1904, occupant le terrain de l'ancien couvent ainsi que d'anciens immeubles privés de la rue de Augustins.

Seuls subsistent actuellement quelques arcades et voûtes qui peuvent encore être reconnaissables dans certains murs et dans les caves de la Maison d'Arrêt. ■

DE

## LES CUISINES DE LA M.A.

*Le chef cuisinier nous livre des réponses aux interrogations que beaucoup d'entre nous peuvent avoir, concernant les menus et le fonctionnement de la cuisine.*

**L**es menus qui sont proposés ici sont décidés à la Direction Inter-régionale des Services Pénitentiaires (DISP) de Strasbourg et sont validés par un nutritionniste. Si l'autonomie est faible sur le choix du type de menu, le chef et son équipe garde une petite autonomie sur la mise en œuvre des plats, du choix de certains ingrédients, notamment en ce qui concerne les produits frais et les légumes dont certains sont épluchés sur place. Des plats peu appréciés (hoky pané, abats...) ne relèvent pas du choix de la MA de Colmar, mais bien de la DISP.

Il y a deux trames de menus, une pour l'été, l'autre pour l'hiver. Le passage de l'une à l'autre est décidée par le chef, en fonction de la tendance météo. Le passage aux menus hiver se fait au courant du mois de novembre.

Les menus devraient être à nouveau affichés en détention d'ici peu.

L'hygiène en cuisine est très rigoureuse, des échantillons de chaque repas sont gardés pendant une semaine et des analyses sont réalisées régulièrement par un laboratoire.

Le budget journalier des repas en de 3,40 € par détenu, pain, beurre, café compris.

Concernant les déchets, tout est jeté, rien n'est réutilisé. Si une réflexion a été menée sur une possible redistribution des surplus, les normes d'hygiène très contraignantes ne permettent pas aux structures associatives d'aide aux démunis de s'équiper afin de respecter la réglementation en vue d'une possible redistribution.

Toutefois, un projet de recyclage des déchets alimentaires est en cours et permettrait après collecte, la réalisation de biogaz (méthane). ■

RT - DE -KS

## RECETTE

*Bonjour à tous les lecteurs du canard en cabane.*

*Voici une recette simple à réaliser en cellule, mais, avec l'hiver (qui tarde) à venir c'est toujours un délice de déguster ces délicieuses spécialités bretonnes : les crêpes.*

*Un autre avantages, cette recette est peu coûteuse et ne nécessite qu'un saladier et une poêle.*

### **La recette de la pâte à crêpes :**

#### **Ingrédients:**

- 500 g de farine
- 6 œufs
- 1 L de lait
- 1 pincée de sel fin
- 3 cuillères à soupe de sucre
- 16 g de beurre fondu, soit l'équivalent de 2 des plaquettes distribuées au repas du soir (facultatif)

#### **Préparation:**

- ▶ Mettre la farine (la moitié d'un paquet de 1 kilo) dans le saladier.
- ▶ Ajouter le sel et le sucre et mélanger le tout.
- ▶ Ajouter le beurre fondu et les œufs un à un en mélangeant le tout pour obtenir une pâte homogène.
- ▶ Ajouter le lait petit à petit en mélangeant bien pour obtenir une pâte homogène et sans grumeaux.
- ▶ Laisser reposer au moins une heure au frigo
- ▶ Dans une poêle légèrement beurrée déposez environ un demi verre de pâte que vous étalerez dans le fond en faisant un mouvement circulaire de celle-ci.
- ▶ Retournez la crêpe lorsque celle-ci se décolle du fond de la poêle.

Un soupçon de sucre, de confiture ou de Nutella, bon appétit ! ■

RB

## BRÈVES DE L'ESPACE

Ces dernières semaines ont été riches d'un point de vue de l'actualité du spatial en Europe. En effet, pour commencer, la sonde Bepi Colombo, une sonde de l'Agence Spatiale Européenne a été envoyée par une fusée Ariane 5 pour un long voyage en direction de la planète Mercure, la plus proche de notre Soleil. Après un voyage de 7 ans pour une distance parcourue de 9 milliards de kilomètres, elle se satellisera autour de Mercure pour l'étudier en détail, ce qui n'avait été jamais réalisé à ce jour.



En même temps, un satellite d'observation des océans franco-chinois a été placé sur orbite par une fusée chinoise, Longue Marche 1.

Souhaitons leur une longue vie et une moisson de données recueillies ! ■

RB

## NOVEMBRE, LE MOIS SANS TABAC

Sujet d'actualité en novembre, l'arrêt du tabac peut être envisagé en prison, avec tous les bénéfices que cela représente pour la santé et en terme de dépenses.

L'UCSA (Unité de Consultation et de Soins Ambulatoires) propose une aide et des substituts nicotiniques sous différentes formes pour les personnes souhaitant arrêter de fumer :

- Les pipettes d'inhalateur avec recharges de nicotine
- Les pastilles à sucer et/ou gommes à mâcher à la nicotine
- Les patchs à mettre sur la peau, qui diffusent de la nicotine pendant 16h ou 24h, avec différentes doses de nicotine en fonction de la dépendance de la personnes souhaitant arrêter de fumer

Des livres sont également disponibles à la bibliothèque, méthodes pouvant apporter des conseils pour l'arrêt du tabac.

## L'ATELIER SÉRIGRAPHIE

L'atelier sérigraphie s'est déroulé sur cinq après-midi entre le 1er et le 11 octobre de 14 h à 17 h.

Nous avons travaillé sur le thème « paysages intérieurs » avec Audrey, l'animatrice. Ils s'agissait d'imprimer un paysage rêvé ou vécu, d'utiliser des écrans (des cadres en bois sur lesquels est tendu un tissu synthétique) et il fallait dessiner sur des feuilles une image d'après le thème choisi. Une fois fini, il fallait découper l'image puis la reproduire, prendre le cadre et

scotcher ce qui est représenté sur les pochoirs. Chaque élément du paysage a donc été imprimé de manière individuelle (une couleur par passage).

Au fur et à mesure, le paysage se construit sur le papier et pour la finition il fallait utiliser les pinceaux fins avec la même peinture. Ensuite nous avons travaillé le texte qui sera écrit sur la première page de couverture. Avec l'aide de l'animatrice AUDREY qui nous a beaucoup aidé et bien formé. ■

RT

C'est donc l'occasion de s'interroger ce mois-ci sur l'opportunité d'arrêter de fumer. N'oubliez pas que les infirmiers(ères) se tiennent à votre disposition pour vous apporter tout conseil utile et de l'aide dans cette démarche. ■

JS-DE



## ATELIER PHOTOGRAPHIE

Organisé par le SPIP, en partenariat avec la Filature de Mulhouse et animé par le photographe professionnel M. Weigel, fondateur de l'atelier et de la galerie Hors-Champs à Mulhouse, l'atelier photographie a proposé une initiation à la photographie « à l'ancienne », dérivée de procédés anciens du XIXème siècle.

Cet atelier s'est déroulé sur 5 séances entre le 8 octobre et le 5 novembre 2018. Le matériel utilisé est le suivant: une chambre noire en carton équipée d'une lampe à UV, des feuilles jaunies par un produit révélateur, une plaque de polystyrène qui sert de support et des feuilles transparentes en plastique.

Avec des dessins, un texte et divers objets (feuilles mortes, branches de sapin, tubes de PVC...), les motifs sont placés sur la feuille préalablement imbibée d'un produit révélateur. Ce papier

sur lequel se superposent les objets, textes et dessins servant de motifs est placé pendant 5 mn dans la chambre noire où est allumée la lampe à UV, en utilisant le support rigide de la plaque en polystyrène. Puis le papier est placé dans un bac rempli d'eau



environ 3 mn de chaque côté et est mis à séché. Enfin, il ne reste plus qu'à contempler et admirer le résultat de cette photographie à l'ancienne. Seul regret, le faible nombre de participants. ■

RT-DE

## LA VISITE DES JURÉS

*Les futurs jurés visitent la Maison d'Arrêt de Colmar. Cette visite a pour but de leur faire prendre conscience de la réalité de la prison, et de l'impact que celle-ci peut avoir sur les détenus. Mais le contrat est-il rempli ?*

**Avant d'interroger la Major, je vais vous livrer mes impressions.**

**A** leur entrée dans la prison les jurés découvrent la froideur et la petite taille des couloirs, les barreaux qui dégagent un aspect bestial et qui coupent la vue... Je me dis que le décor est posé, les jurés commencent à découvrir où ils sont.

Vient ensuite la visite des cellules. Les jurés découvrent la D8, avec de magnifiques détenus « tout gentils », donnant à ces détenus l'impression d'être tel un animal dans un zoo (les cacahuètes que l'on jette aux animaux en moins). À ce moment, je me demande ce que peuvent voir tous ces futurs jurés dans la D8 ? Une cellule propre, grande, lumineuse et en bon état. Ils quittent alors la cellule en se disant qu'il ne manque que la vue sur la mer pour être « un trois étoiles ». Je me sens vraiment frustré et indigné ! Pourquoi ne pas leur montrer les autres cellules ? J'aimerais tant qu'ils voient la D12 et son lino déchiré découvrant le béton froid, les trous dans les murs, les dessins sur ceux-ci, et le comble de cette cellule : une taille ridiculement petite pour 6 détenus.

Idem à l'ULE et la bibliothèque, pour que les jurés ne pensent pas que l'on s'ennuie en prison ! Là aussi, le beau de la M.A. est mis en avant, me donnant un goût amer d'injustice et de falsification.

Je pourrais en conclure que la visite des jurés est une mauvaise chose, qu'ils ne découvrent qu'une partie de la réalité de notre prison. Pourquoi leur en occulter une partie ?



Est-ce par peur que les jurés deviennent trop cléments envers « l'affreux méchant » justiciable qu'ils vont envoyer en prison pour une partie de sa vie ? Ou le système judiciaire a-t-il honte de l'état dans lequel sont ses prisons ?

Est-ce cela que je dois retenir des visites de jurés ?

### **Ce que la Major montre réellement**

Le *Canard en cabane* a eu la chance de pouvoir poser des questions et discuter avec la personne responsable de ces visites, la Major, et foi de canard, je vais tout vous raconter pour ne pas vous laissez le bec dans l'eau.

Tout d'abord il faut savoir que la Major guide toutes les visites de jurés (si possible). Le groupe de jurés est composé de 30 à 35 personnes (tous les jurés sont présents, même les suppléants). La visite dure trois heures au total, mais ces trois heures sont coupées en deux parties. La première heure étant consacrée à la visite de la MA de Colmar, la deuxième étant consacrée à une réunion d'information avec un juge. Alors que voient-ils pendant cette visite ?

Eh bien tout d'abord on leur explique le parcours d'un arrivant, le passage par le greffe, l'assignement d'une cellule, puis la visite chez le CPIP et l'infirmerie. Ensuite, viennent les visites de la cour de promenade, d'une cellule du quartier arrivant et du quartier disciplinaire. Direction ensuite le travail en détention où on leur montre les ateliers, quelles sont les tâches proposées. Ils parlent avec la surveillante des ateliers qui leur explique le quotidien du détenu travailleur.

Suite de la visite au deuxième étage : les jurés visitent une cellule, la D8 (les détenus étant prévenus avant pour qu'ils puissent se mettre sur le côté de la cellule s'ils ne veulent pas être vus par les jurés). Alors oui, la cellule est grande et propre, mais elle n'est pas montrée aux jurés pour ces raisons, mais parce que la disposition de la cellule est ainsi faite que les jurés peuvent la voir entièrement sans y entrer. La Major insiste bien sur le fait qu'il y a 9 détenus à l'intérieur, qu'il y a même un matelas par terre. Ainsi les jurés prennent conscience de la difficulté de vivre au quotidien dans une cellule, aussi grande soit-elle.

Ensuite les salles de cours et la bibliothèque leurs sont montrés, il peuvent discuter avec le directeur de l'ULE qui leur explique les formations et diplômes ainsi que les cours proposés en détention.

Dernière étape : le quartier cellulaire

Les jurés voient une cellule du quartier cellulaire et découvrent alors une toute petite cellule pour deux ou trois personnes. Rien ne leur est dissimulé.

Et pendant toute cette visite, la Major leur parle et insiste sur plusieurs points :

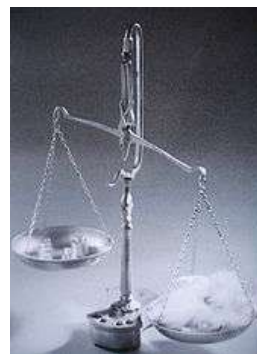
- la promiscuité entre détenus
- le nécessaire maintien des liens familiaux avec les courriers, les parloirs et les cabines téléphoniques
- le choc carcéral et l'impact que celui-ci peut avoir sur le détenu.

La seconde partie de la visite, les deux heures restantes, les jurés la passent avec un juge qui va alors leur expliquer la détention d'un point de vue juridique, les grâces, les remises de peine, les permissions de sortie, les aménagements de peine, le quotidien d'un détenu incarcéré.

### **Nous avons aussi demandé à la Major ce qu'elle pense de ces visites ?**

La Major pense que ces visites sont positives car elles ouvrent les yeux aux futurs jurés qui comprennent un peu mieux l'impact que la prison peut avoir sur un détenu. La Major leur explique vraiment la dureté des lieux, que ce n'est pas un endroit tout beau, tout rose où ils vont envoyer un homme, la coupure des liens familiaux (même s'ils peuvent être maintenus au travers de parloirs, de lettres et d'appels). Le choc carcéral et l'impact que cela peut avoir sur le détenu, toutes les difficultés auxquelles peuvent être confrontés les détenus sont abordées.

Après cet entretien, le canard peut sereinement retourner barboter dans l'eau.



La visite n'est pas ce qu'elle paraît, rien n'est épargné aux futurs jurés, plusieurs cellules leurs sont montrées, ainsi que la promenade, les ateliers, l'ULE et, pendant tout le temps que dure cette visite, on ne cesse de rappeler la réalité et la dureté des lieux. Lieux qu'ils ne font que visiter certes, mais ils repartent avec un nouveau poids sur les épaules en se disant qu'ils vont peut-être bientôt y envoyer des personnes. ■

JZ

# LES MENUS HIVER

|           |          | Midi  | Soir  |
|-----------|----------|---|---|
| Semaine 1 | lundi    | Carottes râpées / Spaghettis bolognaise / Carré Frais (VG : Spaghettis fruits de mer)   | Potage / Filet de hocky pané / Choux-fleurs / Fruit   |
|           | mardi    | Salade verte / Langue de bœuf / Purée / Yaourt nature (VG : Filet de Lieu tomate)   | Potage / Quenelle de volaille / Carottes persillées / Fromage blanc aux fruits (VG : Quenelle de brochet)                                       |
|           | mercredi | Salade de tomate / Côte de porc (SP:Cuisse de poulet) / Lentilles à la moutarde / Camembert (VG: Filet de lieu à la moutarde) | Potage / Tarte au fromage / Salade verte / Yaourt aromatisé   |
|           | jeudi    | Salade verte / Cheeseburger / frites / glace (VG: Fishburger)   | Potage / Montbéliard (SP:Merguez) / Haricots verts / Fruit (VG: Crêpe au fromage)   |
|           | vendredi | Céleris rémoulade / Filet de lieu grenoblois / Riz Pilaf / Tartare  | Potage / Omelette / Petits-pois carottes / Yaourt aux fruits  |
|           | samedi   | Salade de comcombre / Cuisse de poulet / Macaronis / Fruit (VG: Blanquette de poisson)  | Potage / Choux farci / Poêlée de légumes / Edam (VG: Crêpe aux champignons)   |
|           | dimanche | Pâté de Campagne / Steak frites / Choux à la crème (VG: Terrine de poisson / Poisson pané)                                    | Potage / Salade verte / Croque monsieur / Compote et gâteau sec (VG: Tarte au fromage)  |
| Semaine 2 | lundi    | Salade de choux / Brochette de dinde / Couscous / Fruit (VG: Brochette de poisson)  | Potage / Filet de hocky pané / Haricots verts / Mousse au chocolat  |
|           | mardi    | Salade de betteraves / Sauté de veau / Purée / Edam (VG: Pot-au-feu de poisson)   | Potage / Paupiette de dinde / Choux de Bruxelles / Fruit (VG: Paupiette de poisson)   |
|           | mercredi | Salade de concombre / Haricots blancs tomatés / Flan nappé (VG: Filet de lieu à la basquaise)                                 | Potage / Pavé au fromage / Chou-fleur / Fruit   |
|           | jeudi    | Choucroute garnie (SP: Saucisse de volaille) / Glace (VG: poisson pané)   | Potage / Crêpe aux champignons / petits-pois carottes / Beignet   |
|           | vendredi | Carottes râpées / Filet de colin sauce normande / printanière de légumes / Tomme noire  | Potage / Salade verte / Pizza bolognaise / Fruits (VG: Pizza au thon)   |
|           | samedi   | Salade de tomate / Steak haché / Macaronis / Camembert (VG: Filet de lieu)  | Potage / Chipolatas (SP: Merguez) / Petits-pois carottes / Yaourt aux fruits (VG: Crêpe au fromage)   |
|           | dimanche | Salade verte / Escalope panée / Frites / Tarte aux pommes (VG: Choucroute au poisson)   | Potage / Lasagnes bolognaises / Salade / Fruit (VG: Lasagnes au saumon)   |
| Semaine 3 | lundi    | Maquereau au vin blanc / Bœuf bourguignon / Purée / Yaourt aromatisé (VG: Blanquette de poisson)                              | Potage / Filet de hocky pané / Petits-pois / Edam   |
|           | mardi    | Salade de céleri / Rôti de Porc (SP: Rôti de dinde) / Printanière de légumes / Fruit (VG: Filet de Colin)                     | Potage / Risolette de veau / Carottes à la crème / Fromage de chèvre (VG: Pané fromage)   |
|           | mercredi | Salade de choux / Rognons sauce madère / Macaronis / Fruits (VG: Filet de lieu)   | Potage / Tarte au fromage / Salade verte / Yaourt aux fruits  |
|           | jeudi    | Salade verte / Merguez / Frites / Glace (VG: Poisson pané)  | Potage / Paupiette de veau / Petits-pois carottes / Tomme noire (VG: Paupiette de poisson)  |
|           | vendredi | Oeufs durs mayonnaise / Paella / Fruit  | Potage / Montbéliard (SP: Saucisse volaille) / Haricots verts / Fromage blanc aux fruits (VG: Filet de hocky pané)                              |
|           | samedi   | Feuilleté au fromage / Cuisse de poulet / Poêlée de légumes / Yaourt (VG: Filet de lieu)                                      | Potage / Brandade de morue / Salade verte / Mousse au chocolat  |
|           | dimanche | Salade d'endives / Escalope à la crème / Spaetzlés / Paris-Brest (VG: Filet de colin à la crème)                              | Potage / Salade verte / Raviolis sans porc / Fruit (VG: Lasagnes au saumon)   |
| Semaine 4 | lundi    | Sardine à l'huile / Sauté de dinde / Macaronis / Fruit (VG: Blanquette de poisson)  | Potage / Filet de hocky pané / Haricots verts / Tomme noire   |
|           | mardi    | Salade de tomate / Boudin noir (SP: Merguez) / Gratin dauphinois / Yaourt aux fruits (VG: Filet de lieu)                      | Potage / Cordon bleu de dinde / Carottes rondelles / Camembert (VG: Crêpe au fromage)   |
|           | mercredi | Couscous / Poulet-Merguez-Boule boeuf / Fruit (VG: Poisson pané)  | Potage / Pané au fromage / Choux fleurs / Yaourt aromatisé  |
|           | jeudi    | Salade verte / Steak haché frites / Glace (VG: Poisson pané)  | Potage / Jambon (SP: Jambon de dinde) / Choux braisés / Ail et fines herbes (VG: Filet de lieu)   |
|           | vendredi | Céleri rémoulade / Filet de lieu sauce américaine / Eibly / Flan nappé  | Potage / Salade verte / Pizza bolognaise / Salade de fruit (VG: Pizza au thon)  |
|           | samedi   | Carottes rapées / Hamburger de veau / Poêlée de légumes / Fruit (VG: Filet de lieu)   | Potage / Galantine de volaille / Pomme de terre en robe des champs / Munster-Camembert-Fromage blanc ail et fines herbes / Liégeois au chocolat |
|           | dimanche | Salade d'endives / Carré de veau / Pommes noisettes / Miroir framboise (VG: Poisson pané)                                     | Potage / Tarte au fromage / Salade verte / Compote de fruits  |

Remarque: Ces menus sont donnés à titre indicatif, sous réserve de modifications notamment en fonction de l'arrivage ou de la disponibilité des produits et matières premières.